Université Jean Monnet Saint-Étienne

FACULTÉ DE DROIT SAINT-ÉTIENNE

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Numéro d'arrêté : 24 095

Arrêté portant nomination des membres du jury d'accès au CRFPA

Session exceptionnelle d'admission au titre de l'année 2023

Le Président,

Vu le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 modifié organisant la profession d'avocat, et notamment son article 53
Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités d'examen au Centre régional de formation professionnelle d'avocats
Vu les statuts de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne
Vu la délibération du conseil d'administration du 20 mai 2021 portant élection de Monsieur Florent Pigeon à la Présidence de l'Université
Vu la décision du Président de la Cour administrative d'appel du 10 mai 2023
Vu la décision conjointe de la Première présidente de la Cour d'Appel de Lyon et de la Procureure générale près la Cour d'Appel de Lyon du 17 mai 2023
Vu la décision commune des bâtonniers des ordres des avocats du ressort de la Cour d'Appel de Lyon du 10 mai 2023
Vu l'ordonnance du Tribunal administratif de Lyon n°2311074 du 10 janvier 2024

Arrête

Article 1 :

Sont désignés membres du jury de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats :

- Madame Florence FOUVET, Professeure des universités à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne. Elle exercera la fonction de Présidente du Jury.
- Monsieur Aurélien ANTOINE, Professeur des universités à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Monsieur Cyrille BERTOLO, Premier conseiller au Tribunal administratif de Lyon
- Monsieur Gabi BOUYSSOU, magistrat au tribunal judiciaire de Saint-Etienne
- Maître Cécile AZOULAY, avocat au barreau de Saint-Etienne
- Maître Margerie FARRE-MALAVAL, avocat au barreau de Saint-Etienne
- Maître Latékoué LAWSON-BODY, avocat au barreau de Saint-Etienne

Article 2 :

Sont désignés en tant que membres suppléants du jury de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats :

- Marianne COTTIN, Maître de Conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Mouna MOUNCIF MOUNGACHE , Maître de Conférences à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne
- Madame Dominique MARGINEAN-FAURE, Présidente honoraire du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
- Monsieur André MERLE, Procureur de la République adjoint au tribunal judiciaire de Saint-Etienne
- Maître Hélène CHABRIER, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Madame le bâtonnier Isabelle GRANGE, avocate au barreau de Saint-Etienne
- Monsieur Romain POUILLON, avocat au barreau de Saint-Etienne

Article 3 :

Sont désignés en qualité d'enseignants en langue étrangère (anglais), ne siégeant dans le jury que pour les candidats qu'ils ont examinés :

- Madame Carole LOFFREDA, professeure certifiée en langue anglaise, examinatrice titulaire
- Madame Alice EDMOND, professeure certifiée en langue anglaise, examinatrice suppléante

Saint-Etienne, le 11 janvier 2024

La directrice de l'IEJ de Saint-Etienne,

Françoise PERRET-RICHARD

Le Président de l'université

Florent PIGEON